

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY

**PRIME POUR L'ACQUISITION D'UN TONNEAU DE
RECUPERATION D'EAU DE PLUIE**

La Bourgmestre de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, porte à la connaissance du public que le règlement communal relatif à la prime pour l'acquisition d'un tonneau de récupération d'eau de pluie a été approuvé par le Conseil communal en séance du 06 novembre 2019.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 23 décembre 2019.

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



La Bourgmestre,

L. CRUCIFIX.